étonner; il n'est pas très-rare en effet de l'observer parmi les troupes qui occupent certaines garnisons, et notamment celles de Briançon, Clermont-Ferrand, Riom, Embrun, Besançon, Annecy, Saint-Etienne. Hâtons-nous de dire, d'ailleurs, que c'est un accident ordinairement peu grave et qu'une épidémie de ce genre disparaît rapidement, moyennant certaines précautions hygiéniques.

Dans les pays où le *goître* existe d'une façon permanente, où il est endémique, comme on dit, il a une gravité réelle et n'est que difficilement curable; mais quand le *goître* se présente épidémiquement, comme cela a lieu chez les soldats qui habitent temporairement certaines villes de garnison où règne le *goître* endémique, la guérison est au contraire facile et certaine.

Pourtant, la maladie est la même dans les deux cas, et c'est évidemment l'influence du milieu (influence tellurique, influence atmosphérique) qui toujours en provoque le développement. Le soldat, qui, malgré les améliorations apportées chaque jour par nos législateurs à l'organisation de notre armée, est encore dans des conditions hygiéniques qui sont loin d'être bonnes, est plus facilement accessible à ces influences morbifiques que l'officier ou même le sous-officier, lesquels sont mieux nourris, plus confortablement logés, etc. Aussi est-ce le soldat qui est frappé presque exclusivement, et la maladie ne s'observe-t-elle que fort rarement parmi les chefs.

Si, une fois la maladie développée, on laissait le malade sans soins médicaux et hygiéniques, le *goître* passerait à l'état chronique et deviendrait aussi difficilement curable qu'il l'est chez les goîtreux et crétins originaires du pays. Heureusement il n'en est jamais ainsi. Sans parler de traitements médicaux souvent efficaces, et variables avec la constitution du malade et la forme de la maladie, des mesures hygiéniques radicales sont prises ordinairement pour arrêter la marche de l'épidémie, et la plus rationnelle de ces mesures, celle dont l'effet est le plus certain, est celle qui soustrait les malades à l'influence du milieu en les faisant changer de garnison.

GOLEM s. m. (go-lèmm). Superst. Figure d'argile qui portait au front le mot *Vérité* en hébreu, et que l'on consultait au moyen de cérémonies magiques.

* **GOLESCO** (Stéphan), homme politique valaque. — Il est mort à Nancy en 1874.

GOLETTE s. f. (go-lè-te). Soie qu'on tire des cocons percés.

* **GOLFE** s. m. — Anat. *Golfe de l'urètre*, Dilatation normale du canal de l'urètre chez l'homme. On l'appelle aussi AMPOULE DE L'URÈTRE.

GOLINELLI (Stéfano), pianiste et compositeur italien, né à Bologne en 1818. M. Golinelli a, en Italie, une grande réputation comme pianiste. Il a écrit, pour son instrument, un grand nombre de morceaux estimés: *Pensieri, dolori ed allegrezzi, Ai giovanni pianisti, Due canti patetici*, des marches, des sonates, des fantaisies, des études, etc.

* **GOLOVINE** (Ivan), prince HOVNA, écrivain russe. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont: l'*Europe impérialiste* (1866, in-8°); *l'International aux le rapport économique, politique et social* (1872, in-8°); la *Russie aristocratique* (1873, in-8°); *Diogène à la recherche d'un homme à travers les siècles jusqu'à nos jours* (1873, in-8°); le *Pays du Volga. Les Points noirs* (1874, in-8°); le *Pays du Volga. Le Chaos russe* (1874, in-8°); 1893, *à M. Victor Hugo* (1876, in-8°), etc.

* **GOLTZ** (Bogumil), philosophe polonais. — Il est mort à Thorn en 1870. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont: l'*Existence humaine* (1858, 2 vol. in-8°); *Histoire du génie allemand* (1864, 2 vol. in-8°); *Lectures* (1869, 2 vol. in-16).

* **GOLUCHOWSKI** (Agénor, comte), homme d'Etat austro-polonais. — Il est mort en août 1875.

GOMART (Charles), écrivain français, né à Ham en 1805. Il s'est occupé de questions économiques et archéologiques, et il est devenu inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments historiques à Saint-Quentin, puis membre de l'Institut des provinces. Outre des études publiées dans le *Bulletin monumental* et divers recueils, on lui doit des ouvrages, parmi lesquels nous citerons: *Des moyens de développer la culture du lin en France* (1852, in-8°); *De l'influence de la culture de la betterave sur la production du blé* (1858, in-8°); *Coup d'œil sur les anciennes enseignes de Saint-Quentin* (1858, in-8°), avec fig.; *Siége de Saint-Quentin et bataille Saint-Laurent en* 1557 (1859, in-8°); *Etudes saint-quentinoises* (1862-1870, 4 vol. in-8°), avec plans et gravures; *Ham, son château et ses prisonniers* (1864, in-8°), ouvrage illustré qui est d'un vif intérêt; *Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton* (1869, in-8°), avec de nombreuses gravures.

GOMBAULT (Antoine), chevalier DE MÉRÉ. V. MÉRÉ, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

GOMBI s. m. (gon-bi). Bot. Syn. d'INÈE.

GOMEZ (Carlos), compositeur brésilien, né à Campinas en 1839. Ses succès dans son pays natal furent connus de l'empereur, qui envoya le jeune Gomez en Europe, pour y compléter son éducation musicale. Il entra au Conservatoire de Milan et y fit de rapides progrès. En 1867, il se fit connaître du public par la musique d'une revue intitulée *On ne sait pas!* qui fut jouée sur un petit théâtre de la capitale de la Lombardie. Son opéra le *Guarany*, joué par des artistes du premier ordre sur le théâtre de la Scala, eut un succès contesté. *Fosca*, qui suivit sur le même théâtre, subit un échec complet; mais *Salvator Rosa* y réussit complétement et établit d'une manière définitive la réputation du maestro brésilien. A l'occasion du centenaire de l'indépendance américaine (1876), M. Gomez a fait exécuter, dans le palais de l'Exposition de Philadelphie, un hymne national intitulé le *Salut du Brésil*.

* **GOMIEN** (Charles), peintre français. Il est mort à Paris en juin 1876. De 1869 à 1870, il envoya chaque année des portraits aux Salons, puis il cessa d'exposer jusqu'en 1876, époque où il envoya un double portrait intitulé *Frère et sœur*.

GOMM (sir William-Maynard), général anglais, né en 1784. Il entra au service à l'âge de dix ans, comme enseigne dans le 9e d'infanterie, et fut nommé lieutenant à quatorze ans. Après la campagne de Hollande, il alla compléter ses études au collége royal militaire, fut promu au grade de capitaine en 1803 et assista au bombardement de Copenhague ainsi qu'au siége de Flessingue. En Espagne, il se signala en diverses circonstances par une rare intrépidité, fut nommé lieutenant-colonel en 1812 et prit une part brillante à la bataille de Waterloo. En 1837, il fut mis en qualité de major général à la tête des *Coldstream-guards*. Après avoir été pendant six ans gouverneur de l'île Maurice, il reçut le commandement des troupes de la Compagnie des Indes et dirigea contre les Birmans une expédition que leur résistance acharnée rendit des plus sanglantes, mais qui se termina néanmoins, en 1853, par la confiscation du royaume de Pégu. Sir William Gomm a été nommé feld-maréchal en 1868.

GOMMATE s. m. (gomm-ma-te). Chim. Sel obtenu par la combinaison de l'acide gommique avec une base.

* **GOMME** s. f. — Mœurs. Classe des gommeux et des gommeuses: *Elle s'était créé un monde à elle, d'artistes, d'écrivains et d'hommes du monde bien posés, et elle professait un profond mépris pour le menu fretin de ce qu'on appelle en ce moment la* GOMME. (Opinion nationale.)

* **GOMMEGNIES**, bourg de France (Nord), cant. du Quesnoy, arrond. et à 22 kilom. d'Avesnes, sur la Rhonelle; pop. aggl., 3,148 hab. — pop. tot., 3,487 hab.

GOMMEUR s. m. (go-meur — rad. *gommer*). Ouvrier qui opère le gommage: *Un* GOMMEUR *d'étoffes*.

* **GOMMEUX, EUSE** adj. — s. Mœurs. Nom donné depuis quelque temps à cette classe d'élégants ridicules qui ont porté successivement les noms de *Incroyables, gandins, petits crevés*, etc. Il serait difficile de donner l'origine du mot *gommeux*. Ce néologisme vient-il de ce que le *gommeux*, à l'estomac débilité, n'absorbe guère que du sirop de gomme? Ou bien a-t-on appelé *gommeux* cet élégant ridicule, parce qu'il n'a que le lustre, le vernis mince et fragile du la gomme? Nous ne saurions nous prononcer à cet égard et nous nous contenterons de constater l'existence de ce bipède qui n'est ni homme ni femme, et que les naturalistes ont oublié dans leur classification. Au reste, le *gommeux* existe depuis longtemps; il a seulement changé de nom, voilà tout. Jadis, comme nous l'avons déjà dit, il s'est appelé *lion*, puis *gandin*, puis *petit crevé*. Mais, tout en changeant de nom, il semble s'abâtardir progressivement. Espérons qu'il a atteint aujourd'hui l'apogée du ridicule. Celui qu'on appelait jadis lion, ce fils des incroyables du Directoire, menait la vie fastueusement, dissipait gaiement son patrimoine, jetait les écus paternels aux quatre vents des plaisirs factices; mais il avait dans les manières une certaine noblesse; il avait du sang dans les veines, il se battait, il faisait l'amour en gentilhomme, au besoin, ce Roméo escaladait une échelle de soie pour quelque Juliette aristocratique. Hélas! le *gommeux* d'aujourd'hui n'est que l'ombre de ses devanciers! C'est un cœur éteint, une tête creuse, un véritable mannequin chargé de par messieurs les tailleurs de promener sous les regards du public tout ce que la mode invente de plus hideux, depuis les pantalons à pieds d'éléphant jusqu'à l'ulster, ou plutôt la *gâteuse*, hideux vêtement dans lequel le *gommeux* ensevelit sa carcasse avachie.

Voulez-vous entendre la conversation des *gommeux*? Elle est aussi vide que leur esprit. Elle roule uniquement sur les cocottes et sur les chevaux.

La scène se passe dans un salon où se trouve réunie la fine fleur de ces jolis petits messieurs:

« Comment! vous voilà? mais c'est pharamineux! c'est immense! c'est réellement *crevant*! D'où sortez-vous? je vous ai vainement cherché sur le turf. — Je ne cours pas, cher. — Quelle faute! Il n'y a que cela, mon cher, les chevaux! Je suis bien revenu des femmes! — Tant pis, tant pis, je vais les plaindre. Me dirizez-vous pas pourquoi votre cousine? — On l'a dit... Ah! si vous connaissiez miss Sarah! — Une nouvelle conquête? — Ma foi, non! Vous croyez peut-être que je parle d'une femme? Il s'agit d'un cheval, et miss Sarah est aussi connue que Cora Pearl. — Miss Sarah est donc une jument? — Parfaitement, avec une etiquette! — Quelle race? un chien! — Votre cousine cependant est adorable... — Oui, mais pas de chic! elle a l'air d'une petite pensionnaire de province. Que voulez-vous que je fasse de cet ange? — Elle est jolie, riche, admirablement élevée... — Et après? c'est une femme qui ne peut pas souffrir l'écurie! — Oh! oh! vous m'en direz tant! — N'est-ce pas? c'est infect! Mais, bien pis encore, l'autre jour ne m'a-t-elle pas reproché de sentir le cigare? Eh bien, ne me parlez pas des femmes qui ne fument point! Que voulez-vous faire d'une femme qui n'entend rien aux cotes de chevaux, qui ne fait que broder et jouer du piano? — Mais l'adore, mon cher! — Tenez, vous me faites mal; vous êtes *crevant* avec votre amour pour la femme!... Parlons plutôt des boxes que j'ai fait arranger pour miss Sarah. Marbre et palissandre. — C'est donc une merveille que cette bête? — Vous la verrez, j'en ai encore les reins en compote. Elle m'a flanqué par terre hier au soir... Sans rancune; on se ferait tuer pour elle... »

Il faudrait tout un volume pour faire la physiologie du *gommeux*. L'auteur du *Trombinoscope* nous semble avoir photographié sur le vif cet être effilanqué et poussif lorsqu'il dit:

« Angénor est aujourd'hui dans tout l'épanouissement de sa laideur morale. Cœur éteint, tête vide, il n'a plus ni flamme, ni esprit, ni foi, ni honneur, ni conscience. Au physique, il ne reste de lui qu'une écorce. Il a des arbres fortement atteints par la maladie, et ne poussant plus que de petits rameaux faibles et chétifs, se rabattant à la suite d'incisions longitudinales faites sur les branches et produire de nouveau des pousses vigoureuses. Les heureux résultats obtenus ainsi peuvent s'expliquer aisément. Le *gommeux* consiste en une transformation en gomme, substance inutile à l'économie, des éléments nécessaires à la formation de nouveaux tissus. Guérir cette maladie, c'est faire en sorte que ces matériaux soient rendus à leur destination primitive. Pour y parvenir, il faut obtenir un appel plus puissant que celui qu'exercent les foyers gommeux sur les matériaux de l'organisme; c'est ce que fait utilement la scarification. Les plaies vives nécessitent la production de tissus nouveaux; sous cette excitation très-active, les matières en réserve sont employées à la formation de cellules nouvelles et cessent d'être entraînées vers les foyers gommeux.

* **GONCELIN**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. de Grenoble; pop. aggl., 1,127 hab. — pop. tot., 1,513 hab.

* **GONCOURT** (Edmond et Jules HUOT DE), romanciers français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ces deux écrivains: la *Peinture à l'Exposition de 1855* (1855, in-12); les *Actrices* (1856, in-12); *Femme au dix-huitième siècle* (1862, in-8°); *Gavarni, l'homme et l'œuvre* (1873, in-8°); la *Patrie en danger*, drame en cinq actes et en vers (1873, in-12); *l'Amour au* XVIII*e siècle*, *Portraits* (1875, in-12); *l'Art au* XVIII*e siècle, notules, additions, errata* (1875, in-4°). Bien que Jules de Goncourt soit mort en 1870, son frère a publié ses derniers ouvrages sous leurs deux noms. La seule œuvre qui ait paru signée par M. Edmond de Goncourt est la *Fille Elisa* (1877, in-16), roman dont nous avons parlé dans un article spécial et qui a eu peu de succès. M. Edmond de Goncourt est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1867. Il a fait paraître en 1875, sous le titre d'*Eaux-fortes de Jules de Goncourt*, un intéressant album d'eaux-fortes de ce dernier, avec une excellente notice de M. Burty. Ces eaux-fortes sont très-remarquables. Jules de Goncourt, qui avait reçu des leçons de Gavarni, avait exposé quelques eaux-fortes à divers Salons. Il n'est point douteux que, si, au lieu de se tourner du côté des lettres, il eût persévéré à pratiquer l'art, il n'y eût acquis une place éminente. Dans ses eaux-fortes, il a fait preuve d'une rare souplesse de talent par la façon dont il a interprété les œuvres diverses qu'il a gravées.

GONDECOURT, bourg de France (Nord), cant. de Seclin, arrond. et à 44 kilom. de Lille; pop. aggl., 2,016 hab. — pop. tot., 2,157 hab.

* **GONDINET** (Edmond), auteur dramatique français. — Depuis 1872, il a fait représenter quelques pièces qui, pour la plupart, ont eu plusieurs pièces qui, pour la plupart, ont eu un vif succès: le *Roi l'a dit*, opéra-comique en trois actes, musique de Léo Delibes; *Pagnol*, comédie en un acte et en vers, aussi spirituelle qu'amusante (1873, in-12); le *Chef de division*, comédie en trois actes, une de ses meilleures œuvres, jouée au Palais-Royal (1874, in-12); *Libres!* drame en cinq actes et huit tableaux, pièce que traverse un grand souffle de patriotisme (1874, in-12); le *Hasard*, pièce en un acte jouée au Palais-Royal (1874, in-12), eut un succès de fou rire; c'est un petit chef-d'œuvre du genre, une merveille de grâce et de légèreté; *Gilberte*, comédie en quatre actes, en collaboration avec M. Raymond Deslandes (1874, in-12), réussit moins, bien que renfermant des parties remarquables. Depuis lors, M. Gondinet a fait jouer plusieurs petites pièces pétillantes d'esprit: le *Panache*, comédie en trois actes (1875, in-12); *Dada*, vaudeville en trois actes (1876, in-12), pièce assez mal venue et dont le sujet manque de clarté; le *Tunnel*, comédie en un acte (1877); le *Professeur pour dames*, en un acte (1877); les *Convictions de papa*, en un acte (1877), vaudeville d'une grâce et d'une étourdissante, etc. M. Gondinet s'est placé parmi les premiers dans un genre secondaire. En général, ses pièces sont bien construites; les situations où il s'engage, une fois admises les conventions du genre, sont vraisemblables et gaies. Son dialogue est excellent, ingénieux et bien à lui, et son esprit est des plus fins et des meilleurs.

* **GONDOKORO**, village de l'Afrique. — Au mois d'avril 1871, sir Samuel Baker, chargé par le vice-roi d'Egypte, Ismaïl, de diriger une expédition pour mettre un terme à la traite des noirs, arriva à Gondokoro, où il fit reconnaître par les indigènes l'autorité du khédive et donna à cette bourgade le nom d'Ismaïlia, qu'elle porte depuis lors.

GONDOLERIE s. f. (gon-do-le-ri). Tout ce qui regarde les gondoliers de Venise, l'ensemble des gondoliers.

GONDOPI, la déesse des fleurs, chez les musulmans indous.

* **GONDRECOURT**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Commercy; pop. aggl., 1,695 hab. — pop. tot., 1,822 hab.

GONDRECOURT (Henri-Ange-Aristide), général et romancier français. — Il est mort en novembre 1874. Il avait commandé le Gonfleur commandait le département de Lot-et-Garonne lorsqu'il fut nommé général de division le 26 décembre 1870. Depuis lors, il avait inspecteur général de cavalerie. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit: la *Tour de Dago* (1852, 5 vol. in-8°); *Une orgie de jeunesse* (1856, 4 vol. in-8°); *le Lit du sang, scènes de la vie arabe* (1858, 5 vol. in-8°); *Pierre Leborgne* (1859, in-12); la *Marquise de Trèfles* (1859, in-12); la *Galoppe* (1859, in-12); le *Bonhomme Noël* (1859, 6 vol. in-8°); le *Chevalier de Cordouan* (1860, 5 vol. in-8°); les *Jaloux* (1865, in-12); le *Secret d'une veuve* (1865, in-12); la *Guerre et ses enfants* (1866, in-8°). Les romans du baron de Gondrecourt sont écrits d'une plume facile et avec une certaine élégance mondaine. Ce sont des œuvres agréables, mais de peu d'originalité.

GONDY (Jean-Baptiste), publiciste français, né à La Clayette (Saône-et-Loire) en 1817. Il était instituteur primaire lorsque, en 1845, il alla fonder à Lyon un journal démocrate et socialiste, intitulé le *Peuple*. M. Gondy attaqua vivement le ministère Guizot, prit part à la campagne des banquets réformistes en 1847 et fut un des organisateurs du célèbre banquet de Mâcon, dans lequel Lamartine prononça un discours retentissant. Après la révolution du 24 février 1848, il se posa candidat à l'Assemblée constituante dans son département, où il obtint 45,000 voix sans être élu. Etant venu à Paris, il fut arrêté après les journées de juin 1848, et il resta en prison jusque vers la fin de 1851. Après le coup d'Etat du 2 décembre, M. Gondy dut s'exiler. Il alla chercher un asile en Suisse, puis, au bout de quelques années, il revint habiter Lyon. Comme il n'avait qu'une instruction philosophique des plus rudimentaires, l'ancien démocrate, découragé et sans force d'âme, se jeta dans le mysticisme et devint un adepte des doctrines qui battent incessamment en brèche les grands principes des sociétés modernes. On lui doit quelques écrits: *Petite grammaire nationale des écoles primaires* (Lyon, 1848, in-12); *Cinq ans d'exil ou Retour au principe d'autorité par la voie de la religion* (Genève, 1855, in-12), réédité à Lyon, l'année suivante, sous le titre de *Sept ans de prison et d'exil: Histoire des trois assassinats de Saint-Cyr au mont d'Or* ou le *Doigt de Dieu dans la punition des grands crimes* (1860, in-18); la *Clef de la fortune* ou la *Science pour tout le monde* (Lyon, 1860, in-18); la *Conservation de la santé* ou l'*Art de prolonger ses jours par des moyens simples et à la portée de tout le monde* (1864, in-12); *Vie du vénérable curé d'Ars*, en collaboration avec M. Pezzani.

* **GONE** s. m. — Prêtre de la mythologie indoue, dans l'île de Ceylan.

— Encycl. — Les *gones*, dit Noel, subsistent par le moyen des aumônes et des présents qu'ils reçoivent des dévots. Lorsqu'un Singalais a formé la résolution de se convertir, il fait appeler un *gone* pour se fortifier par ses exhortations. Le prêtre arrive en grande cérémonie; quatre hommes soutiennent une espèce de dais sur sa tête. On le reçoit comme un ange tutélaire; on le régale des mets les plus exquis. Le pénitent le comble de présents proportionnés à ses facultés et le retient un jour ou deux. Le prêtre emploie une partie de ce temps à exhorter, à instruire le nouveau converti. Entre autres instructions, il lui chante un cantique qui contient les principaux traits de la religion et lui en donne l'explication.»

GONÉCYSTE s. f. (gon-é-si-ste — du gr. *gonê*, semence; *kustis*, vésicule). Anat. Terme proposé pour désigner les vésicules séminales.

GONELLE s. f. (go-nè-le). Dans l'Anjou, Fosse qui longe une digue de marais.

* **GONESSE**, petite ville de France (Seine-et-Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. S.-E. de Pontoise; pop. aggl., 2,602 hab. — pop. tot., 2,859 hab.

GONET s. m. (go-nè). Vitic. Nom d'un cépage, dans le département de l'Oise.

GONFARON, bourg de France (Var), cant. de Besse, arrond. et à 23 kilom. S.-E. de Brignoles; pop. aggl., 2,197 hab. — pop. tot., 2,339 hab.

GONGYLITE s. f. (gon-ji-li-te). Minér. Substance translucide sur les bords, d'un éclat gras, d'une couleur jaune ou jaune brun, que sa composition rapproche de l'eudnophite.

GONIADES, nymphes de la rivière Cythérus, dont les eaux rendaient la santé aux malades qui en buvaient.

GONIASMOMÈTRE s. m. (go-ni-a-smo-mètre — du gr. *gôniasmos*, disposition en angle; *metron*, mesure). Instrument de topographie servant à la mesure des angles.

GONIOLOGIE s. f. (go-ni-o-lo-ji — du gr. *gônia*, angle; *logos*, discours). Mathém. Théorie de la mesure des angles.

GONNIS s. m. (gonni-niss). Prêtre qui appartient au premier ordre, dans l'île de Ceylan.

GONOSPHÉRIE s. f. (go-no-sfé-ri). Bot. Organe femelle dans les champignons qui se reproduisent par fécondation copulatrice.

GONTAUT-BIRON (Élie, vicomte DE), personnage politique et diplomate français, né en 1817. Il avait vécu à l'écart des affaires publiques, lorsque, aux élections du 8 février 1871 il se porta candidat à l'Assemblée nationale dans les Basses-Pyrénées. « Aidons fermement et sans arrière-pensée, disait-il dans sa profession de foi, le gouvernement de la Défense nationale à accomplir l'œuvre patriotique à laquelle il s'est dévoué avant tout. Ensuite nous le seconderons avec la même bonne foi dans sa résolution d'établir une constitution libre. Montrons à l'Europe que le pays tout entier est et veut rester uni. La République, a-t-on dit, est la forme qui nous divise le moins. Puisse-t-elle être aussi celle qui nous réunisse le plus. J'y travaillerai de tout mon pouvoir. » Elu député par 41,262 voix, M. Gontaut-Biron alla siéger à droite parmi les députés légitimistes. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la proposition de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant de l'Assemblée, la pétition des évêques, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape, en un mot constamment avec les réactionnaires. Bien qu'il n'eût occupé aucun poste dans la diplomatie et qu'il n'eût joué à la Chambre qu'un rôle fort peu saillant, il fut nommé par M. Thiers, en novembre 1871, ambassadeur à Berlin. A partir de ce moment, il assista peu à peu très-rarement aux débats de l'Assemblée. En novembre 1873, il revint à Paris pour voter le septennat et, au mois de juillet 1874, il se prononça contre la proposition Malleville demandant la dissolution. Il n'était point présent lors du vote de la constitution du 25 février 1875. Comme ambassadeur, on s'accorde à reconnaître que, placé dans une situation très-difficile, eu égard à nos relations si longtemps tendues avec l'Allemagne, il fit preuve de tact et qu'il fut bien accueilli à la cour prussienne, où il a des relations de parenté. Au mois de janvier 1876, il se porta candidat au Sénat dans les Hautes-Pyrénées, bien qu'il occupât toujours ses fonctions diplomatiques à Berlin et qu'il lui fût aussi impossible de siéger dans la nouvelle Chambre qu'à l'Assemblée nationale. « L'Assemblée nationale, en votant les lois constitutionnelles, dit-il dans sa profession de foi, a complété les institutions qui avaient débuté par la nomination de M. le maréchal de Mac-Mahon comme président de la République. J'estime qu'il importe aujourd'hui que tout bon citoyen, quelles que soient ses espérances, apporte un concours sincère au gouvernement constitutionnel et légal du pays et qu'il l'aide résolument dans les voies d'un sage esprit de conservation, seul capable de garantir une paix durable, aussi nécessaire pour nos affaires intérieures que pour nos relations extérieures. » Porté par les monarchistes, M. Gontaut-Biron fut élu sénateur, le dernier sur trois, par 417 voix. Il va sans dire que, lors de ses rares présences au Sénat, il a toujours voté avec les réactionnaires. Au mois de janvier 1878, il a été remplacé par M. de Saint-Vallier comme ambassadeur à Berlin.

* **GONZALÈS** (Louis-Jean-Emmanuel), romancier français. — Il a été, en 1864, président de la Société des gens de lettres, dont il est depuis lors un des présidents honoraires, et il a été décoré de la Légion d'honneur en 1861. Outre les romans que nous avons cités, on doit à ce fécond et remarquable écrivain: *Souffre-douleur* (1838, in-8°); le *Livre d'amour* (1841, 2 vol. in-8°); les *Francs-juges* (1847, 2 vol. in-8°); les *Deux favorites* (1850, 3 vol. in-8°); le *Vengeur du mari* (1851, 3 vol. in-8°); l'*Fleure du berger* (1852, 2 vol. in-8°); la *Fille de l'aveugle* (1854, 3 vol. in-8°); la *Maîtresse d'un Vendéen* (1855, in-4°); la *Belle novice* (1858, in-4°); *Mes jardins de Monaco* (1860, in-4°); le *Maréchal d'Ancre* (1861, in-4°); la *Fiancée de la mer* (1867, in-12); *Voyages en pantoufles* (1869, in-12); les *Gardiennes du trésor* (1872, in-12); les *Danseuses du Caucase* (1876, in-18). La plupart des romans de M. Gonzalès ont eu de nombreuses éditions.

GOO s. m. (gho-o). Pilule faite d'un papier couvert de caractères magiques et de représentations d'oiseaux morts, que les jammabos du Japon font avaler aux personnes soupçonnées d'un délit; cette pilule doit causer au patient de grands tourments jusqu'à ce qu'il ait fait l'aveu de son délit, s'il est coupable.

GOOCH (sir Daniel), ingénieur anglais, né à Bedlington (Northumberland) en 1816. Employé dans les ateliers de Robert Stephenson, à Newcastle, il devint ingénieur en chef du *Great Western Railway*, puis président du comité directeur de la même compagnie, président de la compagnie *Great-Eastern Steam-Ship*, de la Compagnie télégraphique anglo-américaine, etc. Il était au nombre des propriétaires du *Great-Eastern* à l'époque de sa construction et l'un de ses principaux acquéreurs quand il fut acheté pour servir à la pose du câble transatlantique. M. Gooch, après avoir activement coopéré à cette difficile opération, a été nommé baronnet (1866). L'année précédente, il avait été élu membre de la Chambre des communes.

* **GOODALL** (Edward), graveur anglais. — Il est mort à Canoebung, près de Londres, en 1870.

* **GOODALL** (Frédéric), peintre anglais. — Il a été nommé, en 1863, membre titulaire de l'Académie royale des beaux-arts de Londres. A l'Exposition universelle de Paris en 1867, il envoya la *Fête des palmes* et un *Joueur de harpe nubien*. Parmi les tableaux qu'il a exécutés depuis cette époque, nous mentionnons: *Jacob par et Ismaël, Mater marissima, Mater dolorosa, Jochabel* et le *Débordement du Nil*, le *Messager arabe*, le *Retrait des eaux du Nil*, le *Chef en prière*, etc.

GOORKHA s. m. (gor-ka). Mamm. Nom persan de l'onagre.

GOPALA, un des noms de Crichna.

GOPIS, c'est-à-dire *laitières*, nom des huit jeunes villageoises qui partagèrent la société et les jeux d'enfance de Crichna, et dont la principale était Radha.

* **GORDES**, bourg de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. N.-O. d'Apt; pop. aggl., 910 hab. — pop. tot., 2,512 hab.

Gordius (PANÉGYRIQUE DU MARTYR), prononcé par saint Basile, évêque de Césarée, l'an 376 de l'ère chrétienne. Cette espèce d'oraison funèbre est fort curieuse, à cause du talent que l'auteur y déploie et parce que Corneille n'a pas dédaigné de s'en inspirer dans la composition de son Polyeucte. Gordius était de Césarée et avait souffert le martyre sous Dioclétien; ses compatriotes célébrent une fête en son honneur, et c'est à l'anniversaire de cette fête que saint Basile prononça son panégyrique. D'une naissance obscure, centurion dans l'armée romaine, Gordius s'enfuit au désert lors de la persécution. Il reparut à Césarée, comme Polyeucte en Arménie, au milieu d'une fête païenne, pour y briser les idoles; arrêté et conduit devant le gouverneur, il déclara qu'il était chrétien et fut conduit au supplice.

L'orateur nous montre le martyr qu'il célèbre, préludant par des actes de courage dans les rangs de l'armée aux combats plus terribles qu'il devait soutenir pour la foi. A peine l'édit de persécution a-t-il paru que Gordius abandonne ses compagnons; il se retire dans la solitude, mais cette vie contemplative ne peut lui suffire; il veut braver la loi de l'Eau et par la mériter le ciel. Ici l'orateur décrit la pompe des jeux, l'apparition soudaine de Gordius, son arrestation, les menaces, les caresses qu'emploie tour à tour le gouverneur de Césarée, et enfin les prières de ses amis, qui le supplient de sauver ses jours en sacrifiant aux dieux. L'orateur s'efface entièrement derrière le martyr; c'est Gordius qu'il fait parler; il commente ses moindres gestes et ses moindres paroles. Dans la péroraison, c'est encore le martyr et non l'orateur qui parle; Gordius, par la bouche de Basile, motive ses refus réitérés en énumérant toutes les raisons qu'il a de persévérer dans une religion qui lui promet toute une éternité de bonheur. Le style de ce panégyrique se recommande par une élégance soutenue, une parfaite correction, une grande chaleur et une mâle vigueur de ton; certains passages rappellent la manière large de Bossuet.

GORDON (sir Arthur-Hamilton), administrateur anglais, fils du comte Aberdeen, né à Londres en 1829. Il fit ses études à Cambridge et fut, pendant trois ans, membre de la Chambre des communes pour le bourg de Beverley. Il devint secrétaire privé du comte Aberdeen, son père, alors ministre des affaires étrangères. Il fut nommé en 1861 gouverneur du Nouveau-Brunswick, puis, en 1870, de la Trinité, et, en 1871, de l'île Maurice, et enfin des îles Fidji (1875).

GORDON (Charles-George), officier et voyageur anglais, né vers 1834. Sorti, avec le grade de second lieutenant, du corps des ingénieurs royaux (1852), il fut fait premier lieutenant en 1854. Il servit en cette qualité dans l'armée d'Orient et fut blessé devant Sébastopol (1856). La paix signée, il fit partie de la commission chargée de la délimitation de la frontière turco-russe. Il prit part, en 1858, à l'expédition de Chine et resta ensuite dans le pays, qu'il explora dans toutes ses parties. En 1863, il entra au service de l'empereur de Chine et commanda en chef l'armée opposée aux Taïpings. Il a été publié une très-intéressante relation de ces événements sous ce titre: l'*Armée toujours victorieuse, histoire de la campagne de Chine sous le lieutenant Gordon, et relation de la répression de la révolte des Taïpings*, par Andrew Wilson (1868).

GORDON DE WARDHOUSE (Alexandre), espion anglais, né en Ecosse vers 1747, décapité à Brest le 24 novembre 1769. Il appartient à la famille des GORDON sur laquelle le *Grand Dictionnaire* s'est longuement étendu. Issu d'une branche peu aisée, ayant perdu son père de bonne heure, il obtint un brevet d'enseigne dans le 49e régiment d'infanterie. Devenu lieutenant, il fut compromis en Irlande dans une rixe, où il eut le malheur de tuer un boucher, et se sauva en France, où il arriva en septembre 1767 et résida d'abord à Saint-Martin-de-Ré et à La Rochelle; il se rendit ensuite à Paris en novembre 1768, où il fut accueilli avec bienveillance par lord Harcourt, ambassadeur d'Angleterre, qui, après l'avoir reçu plusieurs fois à sa table, lui proposa un jour de visiter les ports de France et notamment celui de Brest, afin de s'y procurer des détails exacts, circonstances sur le nombre des vaisseaux, leur état, l'importance des approvisionnements, l'effectif des marins et des ouvriers du port, etc. Gordon, qui avait épuisé ses dernières ressources et sentait lord Harcourt offrit une lettre de crédit de 4,800 livres sur un banquier de Paris et une autre lettre de crédit sur divers négociants de Normandie et de Bretagne, n'hésita pas à se charger de cette mission dangereuse.

Il partit de Paris, à la fin de mars 1769, avec un sieur Durand, médecin de Montpellier, en quête d'une situation, qui accepta de l'accompagner à la condition d'être défrayé de toutes ses dépenses. Ils allèrent d'abord au Havre, où Gordon se lia avec des officiers de marine de Brest qui lui donnèrent des recommandations pour leurs camarades de cette ville, et où il obtint des renseignements sur le commerce et la marine du Havre. Arrivé à Brest en mai suivant, il remit ses lettres aux officiers et gardes-marine auxquels il était recommandé, fut conduit par eux chez les commandants de terre et de mer, chez les autres autorités et dans le port. Il se mit, en outre, en rapport avec un soldat nommé François Dauvais, qui, sur sa demande, lui remit, contre 12 louis d'or, des mémoires ou états sur les ateliers du port, la navigation et les approvisionnements. Il employa ensuite un individu nommé Omnès à copier divers documents, et le pria de lui procurer un plan de Brest et des renseignements sur le port et les côtes de Bretagne. Omnès, trouble de cette proposition, consulta un de ses amis, qui l'engagea à en faire part à l'intendant de la marine, sans toutefois rompre avec Gordon. L'intendant, M. de Clugny, recommanda à Omnès de laisser Gordon s'engager vis-à-vis de lui par écrit, ce qui fut fait. Cette preuve acquise ainsi des intentions de l'officier anglais, on n'hésita pas à l'arrêter et à lui faire son procès ainsi qu'à ses complices. Lord Harcourt, qui, tout en le recommandant dès le début aux autorités françaises, ne s'était pas compromis, le désavoua sans scrupule. Dauvais, Durand et d'autres furent arrêtés; Gordon eut non-seulement à répondre des actes qu'il avait réellement commis, mais encore de faits qui lui furent imputés calomnieusement par un aventurier, nommé Collins, se disant fils naturel du prétendant Charles-Edouard. Cet individu avait compté qu'il pourrait tirer parti, dans son intérêt, de prétendues révélations qu'il ferait et où il accuserait Gordon d'avoir voulu le pousser à soulever la colonie de Saint-Domingue en faveur des Anglais. Cette fable ne fut pas acceptée, mais les actes dont Gordon ne put décliner la responsabilité suffisaient à le faire condamner pour crime de corruption des sujets du roi et d'espionnage. Un tribunal, présidé par M. de Clugny, le condamna à la peine capitale le 24 novembre 1769. L'exécution eut lieu le même jour. Gordon la subit avec courage. Dauvais fut pendu; Durand, contre lequel on ne put réunir de charges graves, fut détenu, par mesure de sûreté publique, pendant plusieurs années. Les autres accusés furent acquittés ou condamnés à une amende insignifiante. M. de Clugny et tous ceux qui avaient rendu des services pour amener l'arrestation de Gordon ou pour assurer le suc-

cès de l'instruction reçurent des gratifications particulières.

Sept ans plus tard, le nom de *Gordon* fut pris par un autre espion, qui occupa quelque temps le ministère de M. de Vergennes; il lui avait été signalé de Lisbonne par le marquis de Blosset, qui annonça le départ de cet individu pour Marseille. M. de Sartine donna des ordres pour que l'espion annoncé fût arrêté à son arrivée en France.

On lira avec intérêt la notice de M. P. Levot sur le *Procès d'Alexandre Gordon* (Brest, 1861, in-8°), extrait du *Bulletin de la Société académique* de cette ville.

GORDOSA (Fanny), cantatrice portugaise, née à Londres en 1831. Mlle Gordosa appartient à une famille riche, qui s'opposa longtemps au projet qu'elle avait formé de se montrer sur la scène, mais finit par céder aux instances de Lablache. La jeune fille prit donc des leçons de chant à Milan et alla débuter à Constantinople, revint en Italie, chanta à Livourne, à Milan, fit une excursion à Odessa, parcourut de nouveau l'Italie, l'Espagne, le Portugal et finit par se fixer à Milan, où elle obtint de brillants succès.

GORGÉ, fille d'Œnée et d'Althée et épouse d'Andrémon, avec lequel elle fut inhumée à Amphise, ville des Locriens.

GORGIAS, ASE adj. (gor-ji-â, â-ze — du nom propre *Gorgias*). Vain, glorieux, qui aime la pompe. ‖ Vieux.

— s. f. Nom d'une danse ancienne.

GORGIASEMENT adv. (gor-ji-a-ze-man — rad. *gorgias*). Magnifiquement, pompeusement. ‖ Vieux.

GORGIASER (SE) v. pr. (gor-ji-a-zé — rad. *gorgias*). Se pavaner, faire le gorgias. ‖ Vieux.

GORGIASETÉ s. f. (gor-ji-a-ze-té — rad. *gorgias*). Ce qui sert à se gorgiaser, objet de parure affectée. ‖ Vieux.

GORGOPHONE, fille de Persée et d'Andromède. Après la mort de son époux Périérès, roi des Messéniens, dont elle avait eu deux enfants, Apharée et Leucippe, elle convola en secondes noces avec Œbalus, donnant le premier exemple d'une veuve qui contractait un second mariage; de ce deuxième époux elle eut Tyndare, père d'Hélène, et Arène. On montrait son tombeau à Argos, près de celui de Méduse.

* **GORGUE** s. f. — Nom donné, dans la Drôme, aux chéneaux et aux gargouilles des toits.

* **GORGUE (LA)**, ville de France (Nord), cant. de Merville, arrond. et à 20 kilom. d'Hazebrouck, au confluent de la Lys et de la Lawe; pop. aggl., 1,061 hab. — pop. tot., 3,704 hab.

GORINI (Jean-Marie-Sauveur), prêtre et écrivain français, né à Bourg-en-Bresse le 30 novembre 1803, mort à Saint-Denis (Ain) le 25 octobre 1859. L'abé Gorini, qui était, au moment de sa mort, modeste curé d'une petite paroisse du diocèse de Belley, serait inconnu s'il n'avait appelé l'attention sur lui par des travaux historiques d'une sérieuse valeur. Sa *Défense de l'Eglise*, recueil de dissertations sur divers points de biographie et d'histoire, en réponse à des passages d'ouvrages célèbres de MM. Guizot, Augustin Thierry, Amédée Thierry, Michelet, Ampère, Fauriel, etc., a fait sortir son nom de l'obscurité.

Fils de pauvres ouvriers, absorbé par les devoirs du professorat et du ministère paroissial, sans ressources pécuniaires, Gorini a donné la preuve de ce qu'on peut faire avec de la volonté et de l'intelligence. Ayant eu l'idée de passer au crible de la critique des assertions qui lui avaient paru contestables dans les ouvrages historiques de plusieurs écrivains modernes, il n'épargna aucune fatigue pour se procurer des matériaux; ne pouvant acheter les livres d'un prix un peu élevé, il les emprunta et finit par recueillir des notes nombreuses puisées aux sources. Vingt ans de travaux assidus le mirent à même de publier, en 1853, la première édition de la *Défense de l'Eglise* (4 vol. in-8°). Cet ouvrage, qui ne s'adressait qu'aux érudits, fut favorablement accueilli; Augustin Thierry, notamment, exprima à plusieurs reprises son étonnement que des travaux historiques d'une telle valeur eussent pu être menés à fin dans un presbytère de village, loin des bibliothèques et des grandes villes. Gorini venait de publier la troisième édition de son livre lorsqu'il fut frappé d'apoplexie. Une quatrième édition a paru depuis sa mort. On peut ne pas accepter les conclusions de Gorini, mais on est forcément conduit à rendre justice à la modération de sa polémique et à la consciencieuse exactitude de ses citations, ainsi qu'à l'étendue de son érudition.

Gorini avait réuni et traduit un grand nombre de passages extraits des Pères latins, groupés avec méthode dans l'ordre chronologique et accompagnés de notices biographiques. Ce travail, après une révision sévère, a été publié, depuis sa mort, sous le titre de *Mélanges littéraires* (4 vol. in-8°).

L'abbé Martin a fait paraître une intéressante *Vie de l'abbé J.-M.-S. Gorini* (in-12).

GORONNER v. n. ou intr. (go-ro-né — rad. *goron* ou *goret*). Se dit, dans l'Aunis, de la truie qui met bas.

GOROTMAN, séjour des bienheureux, inaccessible aux maux, dans la mythologie des anciens Perses.

* **GORRON**, bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-O. de Mayenne; pop. aggl., 2,101 hab. — pop. tot., 2,787 hab.

* **GORTSCHAKOFF** (Alexandre), diplomate russe. — Après avoir obtenu le traité de Londres du 13 mai 1871, qui supprimait les garanties obtenues contre la Russie à la suite de la guerre d'Orient, le chancelier de l'empire, intimement lié avec M. de Bismarck, qu'il avait secondé si puissamment par son attitude diplomatique pendant la guerre de 1870-1871 contre la France, entra complétement dans les vues du célèbre homme d'Etat allemand, au sujet de la politique extérieure. Pour affermir l'empire allemand, pour rendre impossible toute idée de revanche de la part de la France, le prince Gortschakoff contribua de tout son pouvoir à la fameuse alliance des trois empires d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Il assista aux fameuses entrevues des trois empereurs et des trois chanceliers qui eurent lieu en 1872 et 1873. Les conquêtes des Russes dans l'Asie centrale ayant éveillé les craintes de l'Angleterre, une correspondance diplomatique fut engagée entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg en 1872. Dans le but d'empêcher un conflit entre les deux puissances, le chancelier russe adressa, le 31 janvier 1873, à son ambassadeur en Angleterre, une dépêche par laquelle il consentait à agréer la ligne frontière posée par l'Angleterre, relativement aux Etats de Shere-Ali. En 1874, conformément à l'initiative prise par le czar Alexandre II, le prince Gortschakoff convoqua, à Bruxelles, un congrès international, chargé de s'entendre sur les mesures à prendre relativement à la protection à accorder aux prisonniers et aux moyens d'adoucir les fléaux de la guerre (13 juillet). Dans une dépêche-circulaire du 26 septembre, il invita les puissances qui avaient assisté au congrès à exposer les résultats des délibérations qui y avaient été prises; puis, dans une autre dépêche (5 février 1875), il exprima le regret du czar de voir que le gouvernement anglais avait refusé de prendre part aux conférences de Bruxelles. A cette dépêche il joignit un mémorandum précisant le point de vue auquel s'était placé le gouvernement russe en faisant sa proposition de congrès. Peu après, la guerre éclatait entre la Russie et le Khokand, qui fut incorporé à la Russie au mois de mars 1876. A la même époque commençait à surgir la question d'Orient, qui débutait par l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine contre la Turquie. A plusieurs reprises, le chancelier Gortschakoff manifesta sa ferme intention de maintenir l'alliance des trois empereurs et son désir de voir se calmer l'insurrection des provinces turques; mais les secours envoyés aux insurgés, tant en argent qu'en munitions, par la Russie, ne tardèrent point à faire comprendre le caractère de haute gravité qu'allait prendre pour la paix de l'Europe un soulèvement insignifiant à l'origine. Bientôt, en effet, on vit le gouvernement russe prendre hautement, par la voix du prince Gortschakoff, la défense des Slaves opprimés par la Turquie. Dans l'espoir d'éviter une conflagration imminente, le chancelier de l'empire austro-hongrois, le comte d'Andrassy, envoya à la Porte une note dans laquelle il engageait le sultan à accomplir une série de réformes intérieures. Cette note reçut l'approbation du prince Gortschakoff et du prince de Bismarck. Ce n'est point ici le lieu de faire l'historique de la question d'Orient. Rappelons seulement que la note Andrassy ne devait point aboutir, que l'insurrection continua en Bosnie, qu'elle s'étendit à la Bulgarie, où elle fut étouffée dans le sang; qu'à l'instigation de la Russie, la Serbie déclara, à son tour, la guerre à la Turquie (juillet 1876). La Serbie ayant été vaincue, le prince Gortschakoff, au nom de son gouvernement et d'accord avec les grandes puissances, exigea que la Turquie signât un armistice avec la Serbie. Dans une circulaire qu'il adressa aux représentants russes à l'étranger le 13 novembre 1876, il disait : « Le cabinet impérial a contribué de tous ses efforts à constituer le concert des grandes puissances, en vue d'une question où les intérêts politiques doivent s'effacer devant l'intérêt plus général de l'humanité et du repos européen... Sa Majesté impériale ne veut pas la guerre et fera tout ce qui est possible pour l'éviter. Mais elle est résolue à ne point s'arrêter tant que les principes reconnus équitables, humains, nécessaires pour l'Europe entière, et auxquels le sentiment public de la Russie s'est associé avec la plus grande énergie, n'auront pas reçu leur entière exécution sanctionnée par des garanties efficaces. » Dans une nouvelle dépêche du même mois, le chancelier russe annonça qu'il se ralliait à la proposition faite par l'Angleterre, de réunir à Constantinople les représentants des grandes puissances, en vue d'une entente commune sur les réformes à exiger de la Turquie. Après l'avortement de la conférence (janvier 1877), le prince Gortschakoff essaya vainement d'entraîner l'Angleterre et les autres puissances à agir de concert avec lui contre la Turquie, qui avait repoussé les conditions faites par les puissances. Au mois d'avril, la Russie déclara la guerre à la Turquie. Après le passage du Danube par les Russes, le prince Gortschakoff suivit l'empereur Alexandre en Bulgarie et resta à son quartier général, d'où il a fréquemment adressé des dépêches sur les événements militaires. — Son fils, le prince Michel GORTSCHAKOFF, né en 1839, est conseiller d'Etat et chambellan de l'empereur. Depuis 1872, il est envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie en Suisse.

* **GORZE**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, Gorze est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Metz; 1,774 hab.

GOSCHEN (George-Joachim), homme d'Etat anglais, né à Londres en 1831. M. Goschen fit ses études à Oxford et s'appliqua ensuite spécialement aux questions de finances. En 1863, il fut envoyé par le parti libéral à la Chambre des communes, où il se prononça très-nettement pour la liberté religieuse. Réélu à Londres en 1865, il fut nommé vice-président du bureau du commerce, membre du conseil privé, chancelier du duché de Lancastre (1866), président du comité de la loi des pauvres (1868), premier lord de l'Amirauté (1871). La chute du ministère libéral, en 1874, amena la retraite de M. Goschen.

GOSCHLER (Isidore), écrivain français, né en 1804, mort à Saint-Cloud en 1866. Il entra dans les ordres, reçut la prêtrise, puis il prit le grade de docteur ès lettres. L'abbé Goschler dirigea pendant plusieurs années le collége Stanislas, à Paris, et devint chanoine honoraire. On lui doit : *Du panthéisme* (1862, in-8°) et *Mozart, d'après de nouveaux documents* (1866, in-8°), ouvrage intéressant et très-estimé. En outre, l'abbé Goschler a publié des traductions de plusieurs ouvrages allemands, notamment : l'*Histoire de la révélation biblique*, de Haneberg; l'*Histoire universelle de l'Eglise*, de J. Alzog; le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, de Wetzer et Welte (23 vol. in-8°), ouvrage très-remarquable, d'une réelle érudition et qui se distingue des ouvrages de ce genre par des vues généralement larges; les *Lettres* de Mozart; l'*Histoire des conciles*, du docteur Hefele; les *Dialogues familiers sur les cérémonies et les pratiques extérieures de l'Eglise catholique*, sans nom d'auteur (1857, in-12), etc.

GOSHÉNITE s. f. (go-ché-ni-te — de *Goshen*, nom de lieu). Minér. Variété blanche de béryl.

GOSS (sir John), compositeur anglais, né à Fareham (Northamptonshire) en 1800. Fils d'un organiste, il devint lui-même organiste à Saint-Luc de Chelsea, puis à Saint-Paul de Londres (1838), et fut nommé, en 1856, compositeur des chapelles royales. On doit à M. Goss un grand nombre de morceaux religieux et quelques hymnes de circonstance, comme celle qui fut exécutée aux obsèques de Wellington (1852) et une autre en actions de grâces, pour le rétablissement du prince de Galles (1872). Il a aussi publié un recueil de préludes et de morceaux pour orgue, sous le titre de *Compagnon de l'organiste* (Londres, 2 vol. in-4°), et un traité intitulé : *Introduction à l'harmonie et à la basse chiffrée, avec de nombreux exemples et exercices* (Londres, 1847, in-4°).

* **GOSSE** (Philippe-Henri), naturaliste anglais. — Il a été nommé, en 1856, membre de la Société royale de Londres. Parmi les derniers ouvrages publiés par ce remarquable savant, nous mentionnerons : *Omphalos, essai pour dénouer le nœud géologique* (1857); *Actinologie britannique, histoire des anémones et des coraux appartenant à la mer britannique* (1860), ouvrage très-estimé; *Soirées au microscope*; *Lettres sur l'histoire naturelle*, le *Roman de l'histoire naturelle*, *Une année sur le bord de la mer*, *Terre et mer*, etc.

* **GOSSELIN** (Jean-Edme-Auguste), écrivain ecclésiastique. — Il est mort à Paris en 1858.

* **GOSSELIN** (Léon-Athanase), chirurgien français. — Il est né à Paris en 1815, et non en 1814. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : *Leçons sur les hémorrhoïdes* (1866, in-8°); *Mémoire sur les tumeurs cirsoïdes artérielles chez les adolescents et les adultes* (1868, in-8°); *Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Charité* (1872-1873, 2 vol. in-8°); l'*Urine ammoniacale et la fièvre urineuse* (1874, in-8°), etc. Ce savant chirurgien est officier de la Légion d'honneur depuis 1868. Il a été, en 1877, président de l'Académie de médecine.

GOSSELIN (Charles), peintre, né à Paris en 1834. Il prit des leçons de Gleyre et de Busson et s'adonna au paysage. Depuis 1863, cet artiste a envoyé aux Salons de peinture des tableaux qui lui assignent un rang distingué parmi nos paysagistes et qui lui ont valu des médailles en 1865, 1870 et 1874. M. Gosselin interprète la nature avec autant de bonheur que de sincérité. Son dessin est correct et son coloris plein de charme. Nous citerons de lui : *Bois de chênes et de pins en automne* (1863); *Un soir d'automne* (1864); *Une route* (1865); *Environs de Beuzeval* (1866); *Intérieur de forêt* (1867); *l'Abreuvoir*, *Crépuscule dans les bois* (1868); *Chemin creux*, *Environs de Foncine-le-Bas* (1869); *Route dans une forêt* (1870); *Un soir d'été* (1872); *Environs du Crotoy*, *Ferme d'Hédouville* (1873); *les Bûcherons* (1874); *Marée basse*, *Lisière de bois* (1875); *Pâturage dans les dunes* (1876); *Forêt de l'Isle-Adam* (1877), etc.

* **GOT** (François-Jules-Edmond), artiste dramatique français. — Par la retraite de Regnier et la mort de Leroux, il est devenu le doyen de la Comédie-Française, où il a acquis une autorité sans cesse croissante, et où il tient, avec Delaunay, le premier rang. « Tous les visages se déridént, dit Sarcey, et un universel frémissement s'élève dans l'auditoire quand il paraît. Il a le droit de tout oser; il pourrait répondre à toutes les critiques comme le lion de la fable : *Ego nominor Got.* » Au mois de mars 1875, il fit un voyage en Autriche et il fut vivement applaudi à Vienne, où il consentit à jouer des rôles dans quelques représentations de société organisées dans un but de bienfaisance. Au mois de novembre 1877, M. Got a été nommé professeur au Conservatoire. Parmi les rôles dans lesquels il a paru avec le plus de succès à la Comédie-Française dans ces dernières années, nous citerons ceux de Poirier, qu'il interprète avec une grande autorité; d'Arnolphe, dans l'*Ecole des femmes*; de Georges Dandin; de Raymond, dans le *Dernier quartier* (1870); de Jonquières, dans *Jean de Thommeray* (1873); du docteur Remonin, dans l'*Etrangère* (1876), et surtout celui du vieux rabbin David Sichel, dans l'*Ami Fritz* (1876). M. Got a fait de ce rôle une création parfaite, dit M. Sarcey. C'est la vérité prise sur le fait, mais la vérité agrandie, poétisée par un grand comédien.

Gotha (ALMANACH DE), une des publications annuelles les plus répandues. Si l'on devait absolument mesurer le succès et l'utilité d'une publication sur sa durée, sans pouvoir, même de loin, disputer la palme à l'éternelle *Gazette de France*, l'*Almanach de Gotha* tiendrait une bien belle place dans l'histoire des triomphes littéraires : il paraît depuis 1764. Cependant le vieux renom de l'almanach ne lui fait plus grand honneur et le gros public ne parle plus qu'avec dédain de cette puérile nomenclature des princes et principicules médiats et immédiats, de ces sérénissimes et illustrissimes inconnus dont les rédacteurs de Gotha enregistrent avec un soin si scrupuleux la naissance, le mariage et la mort. Disons tout de suite que le mépris en bloc de cette publication est en partie injuste; que les directeurs de l'*Almanach de Gotha* ont senti eux-mêmes tout le tort que pouvaient leur porter les progrès de la démocratie, et que le chiffre de leur noble clientèle ne pouvait manquer de baisser, vu l'importance décroissante du blason et des parchemins nobiliaires. Aussi l'*Almanach de Gotha* comprend-il aujourd'hui deux parties bien distinctes et d'un intérêt tout à fait inégal : une partie généalogique, qui lui conserve son antique physionomie d'almanach des souverains et des grands, et un Annuaire diplomatique et statistique qui le rend infiniment précieux aux yeux des historiens, des géographes et des économistes, à cause du soin que mettent les rédacteurs à se procurer des renseignements nouveaux et exacts. Nous parlerons séparément de chacune des deux parties; mais auparavant, nous devons faire quelques observations qui ont un caractère général, et dire un mot de quelques parties de l'almanach qui, sortant du cadre général de l'ouvrage, lui forment une sorte d'introduction.

Tout d'abord, nous rappellerons à nos lecteurs que l'*Almanach de Gotha* se publie et s'est toujours publié en deux langues : en allemand et en français. De l'édition allemande nous n'avons rien de particulier à dire; mais pour l'édition française, on pourrait, sans se montrer exigeant, demander qu'elle fût réellement écrite en français. Est-il bien difficile, quand on possède les ressources de l'*Almanach*, de mettre la main sur des écrivains possédant réellement les deux langues et incapables de se permettre ces effrayants germanismes qui déparent l'édition prétendue française?

Mais ceci est un détail. Un reproche plus grave que nous sommes obligé de faire à l'*Almanach*, c'est le défaut d'ordre. Nous savons bien que ce reproche n'atteint pas l'*Almanach de Gotha* tout seul, qu'il peut être adressé à la plupart des publications allemandes; mais ce défaut est surtout sensible dans un livre de statistique, où le désordre décourage facilement les recherches.

Nous avons signalé, dans l'*Almanach de Gotha*, quelques parties accessoires. Nous ne dirons rien de la préface, qui varie peu d'une année à l'autre et se résume en coups de chapeau et humbles génuflexions devant les illustrissimes autorités, les sérénissimes administrations qui ont bien voulu se faire une réclame en communiquant à l'*Almanach* les renseignements qu'il a osé lui demander. Il est bien entendu, dans le monde des cours avec lequel l'*Almanach* est en relation nécessaire, qu'on ne s'abaisse pas en

s'humiliant devant les princes, et qu'il faut être reconnaissant de tout aux gouvernements, même des services qu'on leur rend.

La préface est suivie d'une nécrologie fort utile en vérité, car on y apprend que le sérénissime prince Sanguszko et l'illustrissime princesse Trauttmansdorff ont passé de vie à trépas; or, bien des ignorants pourraient ne pas savoir que ces éminents personnages ont vécu, si l'on ne prenait la peine de leur apprendre qu'ils sont morts.

Suit un calendrier, ou, pour mieux dire, une série de calendriers assez mal disposés, mais qui, tels qu'ils sont, offrent un véritable intérêt. Nous ne critiquerons pas le choix des saints et des personnages bibliques proposés à la vénération journalière du lecteur, dans l'édition française; ce catalogue n'est ni plus ni moins bizarre que ceux des autres almanachs qu'on publie en France; mais nous trouvons que les rédacteurs de l'*Almanach de Gotha* ont eu grandement raison de donner la comparaison perpétuelle du calendrier grégorien et du calendrier russe, ainsi que la comparaison, jour par jour, du temps vrai et du temps moyen. Les calendriers juif et mahométan sont également très-utiles, et plus encore la table pour la réduction du temps.

Nous touchons maintenant à la première partie, c'est-à-dire à la généalogie, par ordre alphabétique d'Etats, des maisons princières souveraines, non souveraines, médiatisées ou non, ducales, comtales, etc., etc., et même de toutes les maisons *de la plus haute aristocratie* de l'Europe, ce qui ne laisse pas d'être humiliant pour les hautes maisons aristocratiques qui ne figurent pas à l'*Almanach*. Figurer à l'*Almanach de Gotha*, à côté ou à la suite des Isenburg-Büdingen de Büdingen, des Isenburg-Büdingen de Weshersbach, des Zeil-Zeil tout court et des Zeil-Zeil Wurzach, des Wurmbrand-Stuppach, des Bassaraba de Brancovan, etc., etc., est devenu le rêve doré de tous ceux qui possèdent un blason.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à cet insipide catalogue aristocratique; nous ne dirons rien de la liste des ordres de chevalerie qui le suit. Cette trop large part étant faite aux plus ridicules vanités humaines, l'*Almanach* passe enfin à la partie secondaire pour lui, mais la plus intéressante pour nous, à l'Annuaire diplomatique et statistique.

Chaque Etat du globe a sa notice statistique. Toutes ces notices ne sont pas symétriques; les mêmes points n'y sont pas tous traités; les parties abordées n'ont pas toutes le même développement; mais cela s'explique de la façon la plus naturelle par la difficulté de se procurer partout et surtout des renseignements complets. L'*Almanach* donne ce qu'il a, et il n'est que juste de reconnaître qu'il est extrêmement riche. On désirerait seulement, dans les précieux documents qu'il fournit, un peu plus d'ordre et de méthode; mais enfin, quand on ouvre cette partie du livre, non pour se distraire, mais pour étudier, en cherchant avec patience, on finit presque toujours par trouver.

On ne s'attend certainement pas à ce que nous donnions ici l'analyse de toutes les statistiques consacrées à tous les Etats; mais, pour donner une idée du développement donné à cette partie, nous analyserons la statistique de la France.

Analyse de la Constitution. — Président de la République et sa maison militaire. — Ministres. — Bureaux du Sénat et de la Chambre des députés. — Chefs de cabinet, secrétaires généraux et directeurs dans les ministères. — Grande chancellerie de la Légion d'honneur. — Gouvernement général de l'Algérie. — Cultes. — Cours de justice. — Gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier. — Préfets. — Armée. — Marine. — Colonies. — Corps diplomatique et consulaire. — Notice statistique comprenant : superficie et population, Algérie et colonies, budget général, armée, flotte, commerce et communications par terre. — Notice statistique sur les colonies, comprenant : superficie et population, commerce et communications.

Tel est l'ensemble des chapitres, disposés, on le voit, un peu confusément. Plusieurs (celui, par exemple, de l'armée et du budget), sont traités avec un luxe de détails, de tableaux comparatifs, etc., qui les rendent extrêmement précieux pour ceux qui, sans vouloir remonter aux sources, ont besoin de faire quelque rapide recherche.

Une partie également très-intéressante du travail auquel se livrent les consciencieux rédacteurs de l'*Almanach*, ce sont les tableaux comparatifs des divers Etats, tableaux où l'on met en présence, dans chaque pays, la densité de la population, le chiffre absolu de la population, la superficie, le chiffre proportionnel des deux sexes, la nomenclature des villes qui ont plus de 100,000 habitants, la longueur kilométrique des voies ferrées, le nombre absolu des bureaux de poste, le nombre de bureaux par kilomètre carré et le chiffre annuel des lettres expédiées, le nombre des bureaux télégraphiques, la longueur kilométrique des fils, le nombre des dépêches expédiées par an.

L'ouvrage se termine par une *Chronique* qui résume les principaux événements survenus dans la première moitié de l'année écoulée et la dernière de l'année précédente. Quand nous disons principaux, nous voulons dire ceux que les rédacteurs ont jugés tels, et nous devons confesser que leurs jugements, à cet égard, nous paraissent parfois assez bizarres. Mais il faut s'attendre à ce qu'on ne juge pas en Allemagne comme en France l'importance des événements.

En somme, l'*Almanach de Gotha* proprement dit, c'est-à-dire la partie généalogique de la publication, nous paraît une œuvre absolument puérile, ou qui, tout au moins, ne peut s'adresser qu'à un monde et à des prétentions qui nous intéressent médiocrement; mais la seconde partie de l'ouvrage, ou, pour mieux dire, l'ouvrage accessoire qu'on a eu la bonne idée d'ajouter au premier, constitue une publication, non pas sans défauts, mais bondée de précieux renseignements qu'il serait, croyons-nous, impossible de trouver réunis ailleurs.

* **GOTHARD (SAINT-)**. — On trouvera des détails sur le percement d'un tunnel à travers cette montagne dans l'article TUNNEL, tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 587.

GOTHISME s. m. (go-ti-sme — rad. *goth*). Temps où régnait l'architecture gothique et où tous les arts présentaient un caractère analogue; goût prononcé pour ce genre : *L'âge de la Renaissance ou la transformation du* GOTHISME *commence à Louis XII.*

GOUACHÉ, ÉE adj. (goua-ché — rad. *gouache*). Peint. Qui tient de la gouache : *Une miniature* GOUACHÉE.

GOUANNON, dieu des bouddhistes japonais, fils d'Amida.

GOUBIN, l'un des quatre sergents de la Rochelle, décapité à Paris le 21 septembre 1822. Étant sergent-major au 45e de ligne, en garnison à Paris en 1821, il fut reçu carbonaro dans la vente à la tête de laquelle se trouvait le sergent Bories. Goubin devint un des agents les plus actifs de ce dernier et se montra très-dévoué à la cause de l'association qui se proposait de renverser les Bourbons. A La Rochelle, il aida Pomier, devenu chef de la vente, à recruter des affiliés et fut alors accrédité près de la vente civile et des chefs du complot. Arrêté à la suite des révélations de Goupillon (mars 1822), Goubin fit à son tour des aveux, fut transféré à Paris avec ses coaccusés, se rétracta comme eux lors des débats du procès et fut condamné à la peine capitale. Goubin était doux, calme, prudent, mais d'une intelligence médiocre. Il mourut bravement.

GOUDALL (Louis), écrivain français, né vers 1830, mort en 1873. Il s'adonna d'abord à la poésie, eut plusieurs pièces couronnées dans des concours et devint un des collaborateurs de l'ancienne *Revue de Paris*. Goudall publia à part : la *Comédie au coin du feu* (1858, in-12), saynète en vers et en deux parties; le *Martyr des Chaumelles* (1858, in-12), roman; l'*Hermine de village, mœurs de province* (1866, in-12), etc. Il est mort dans une profonde misère.

* **GOUDELIN**, bourg de France (Côtes-du-Nord), cant. de Plouagat, arrond. et à 11 kilom. de Guingamp; pop. aggl., 881 hab. — pop. tot., 2,257 hab.

* **GOUDRON** s. m. — **Encycl.** Il existe une très-grande variété de *goudrons*. On les obtient en distillant, à l'abri du contact de l'air et à une haute température, les divers combustibles que nous offre la nature. La composition de ces *goudrons* varie, non-seulement avec la matière distillée, mais aussi avec les conditions dans lesquelles se fait la distillation.

C'est ainsi qu'une même matière soumise à un brusque coup de feu, mais toujours à l'abri du contact de l'air, ne donne pas un *goudron* de même composition que celui qu'elle fournit si on a eu soin de l'élever lentement à la température voulue. La forme et la disposition des appareils distillatoires ne sont point non plus sans influence sur le produit obtenu.

Les *goudrons* présentent d'ailleurs, à peu de chose près, le même aspect, quelle que soit leur composition intime. Ils constituent des liquides plus ou moins huileux ou visqueux, de couleur brune tirant sur le noir. Ils sont insolubles dans l'eau et possèdent une odeur très-aromatique.

On a longtemps négligé l'étude de ces intéressants produits, et ce n'est que depuis les progrès de la chimie qu'on est arrivé à en extraire une infinité de substances qui toutes ont trouvé dans l'industrie et même dans la pharmacie des applications très-nombreuses. On possède aujourd'hui un grand nombre d'analyses faites par des hommes dont la compétence est indiscutable et qui permettent d'établir avec la plus grande précision la composition de ces divers produits. Nous nous occuperons plus particulièrement dans cet article des *goudrons* de houille, de bois et de tourbe, de leur préparation et de leurs dérivés.

— *Goudron de houille.* C'est Clayton qui le premier, vers 1737, étudia d'une façon assez sérieuse la nature des produits fournis par la distillation de la houille. Quarante ans plus tard, l'inventeur de l'éclairage au gaz, Lebon, fit de nouvelles études dans cette direction et indiqua, d'une manière très-incomplète d'ailleurs, les services qu'on pouvait tirer du *goudron*. C'est de son époque que date l'emploi de cette matière pour la conservation des bois, et ce fut sur les indications de ce savant qu'on se servit de ce produit pour enduire les coques de navire.

Au commencement de ce siècle, le *goudron* était mal connu et constituait pour ceux qui le recueillaient une matière encombrante ou à peu près. Depuis cinquante ans, les choses ont bien changé de face, et de nos jours les usages du *goudron* et des matières qui le composent sont assez nombreux pour qu'on ait cru devoir chercher à le fabriquer directement, en vue d'exploiter les produits qu'il contient. En un mot, le *goudron* n'est plus un résidu de fabrication, mais le but d'une fabrication qui a pris un grand développement et qui fonctionne à côté des usines à gaz, qui cependant livrent au commerce des masses énormes de *goudron*. Nous verrons du reste plus loin par quelles raisons on a été poussé à fabriquer directement le produit, au lieu de se contenter, comme par le passé, de celui que fournissent les usines à gaz.

On sait que, si l'on chauffe de la houille à l'abri de l'air et à une température convenable, on obtient, outre du gaz d'éclairage qui est le but de cette fabrication, des eaux ammoniacales et du *goudron*. Ces deux derniers produits, condensés dans des appareils spéciaux, sont conduits dans une citerne, où ils se séparent à peu près complétement par un repos suffisamment prolongé. Or, après décantation des eaux ammoniacales, on enlève le *goudron* au moyen de pompes et on le verse dans des alambics qui peuvent contenir jusqu'à 20 mètres cubes de liquide.

Ces gigantesques appareils de distillation se composent essentiellement d'une énorme chaudière en fer qui repose sur un fourneau d'un modèle spécial et construit en vue d'empêcher les coups de feu. La température à laquelle doit être soumis le produit ne devant pas dépasser 450° et le chauffage devant avoir lieu graduellement, afin qu'il soit possible de recueillir les produits qui passent à des températures diverses, il convient de bien surveiller le feu. La chaudière porte à sa partie supérieure une large ouverture appelée *trou d'homme* et par laquelle un ouvrier peut aisément passer pour opérer le nettoyage. Ce trou est fermé moyen d'une plaque maintenue par une vis de pression. La chaudière est mise en communication avec un réservoir à *goudron* au moyen d'un tube d'alimentation muni de deux robinets, situés l'un près du réservoir, l'autre près de l'appareil distillatoire. La chaudière porte à sa partie supérieure un chapiteau coudé, qui se termine par un tube aboutissant au serpentin. Ce chapiteau porte un thermomètre, qui donne la température du liquide. Une cuve placée au-dessus de ce dernier permet de refroidir et de condenser les produits de la distillation au moyen d'un courant d'eau froide. Cette cuve est munie d'un robinet, au moyen duquel on peut arrêter l'écoulement lorsqu'il devient nécessaire de laisser le serpentin s'échauffer pour éviter la condensation de la naphtaline qui, en le bouchant, déterminerait une dangereuse explosion. Du côté opposé au chapiteau coudé, et à la base de la chaudière, se trouve un tuyau de vidange pour le brai qui se forme pendant la distillation. Ce produit très-inflammable doit être conduit hors de la chambre où est installée la chaudière. On le reçoit généralement dans une cuve en fonte, où il se refroidit et d'où il coule dans des barils.

L'appareil que nous venons de décrire sommairement est celui que l'on emploie le plus fréquemment. Cependant il n'est pas le seul, et plusieurs industriels font usage de chaudières chauffées par un serpentin dans lequel circule de la vapeur dont la température varie suivant le résultat à obtenir. Dans les usines où l'on ne recueille que les huiles légères, le chauffage à la vapeur est d'un excellent usage, car il permet de régler la température avec une grande précision, ce qui est très-important dans les distillations fractionnées. Ce mode de chauffage garantit contre tout coup de feu. Dans les usines où la distillation est poussée jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans la chaudière que du brai gras, l'emploi d'un foyer est indispensable, et la vapeur ne suffit plus à donner la température nécessaire. En effet, la tension de la vapeur d'eau à 200° par exemple est telle (plus de 10 atmosphères) que les fuites sont à craindre. D'ailleurs, cette température est insuffisante pour volatiliser les huiles lourdes.

Quand l'appareil est en marche, on pousse la distillation plus ou moins loin suivant que l'on veut obtenir tel ou tel produit. Si l'opération a pour but de préparer des brais, elle doit être arrêtée au moment où le brai qu'on veut obtenir constitue le résidu.

On distingue dans le commerce plusieurs espèces de brais, qui sont le brai liquide, le brai gras et le brai sec. Le premier est liquide ou visqueux à la température ordinaire et retient toutes les huiles lourdes; il se recueille dans des tonnes de fer et s'expédie aux fabricants de charbon de Paris. Le brai gras se solidifie à la température ordinaire, mais se ramollit vers 40° à 50°; on le recueille dans des cuves en fer, d'où on le laisse couler, quand il n'est plus guère qu'à 40°, dans des barils en bois. Il est employé pour la fabrication des asphaltes artificiels. Le brai sec, qui est solide même à une température assez élevée et qui ne renferme plus que des traces d'huile lourde, est déversé dans de grandes citernes où on le laisse refroidir. Après quoi, on le casse à la pioche et on le livre aux fabricants d'agglomérés. Le plus souvent, on préfère ne point pousser la distillation jusqu'à la formation du brai sec, même lorsqu'on a en vue la fourniture des fabricants de poussiers agglomérés, afin d'épargner à ceux-ci l'obligation de mélanger ce brai avec des huiles lourdes, faute de quoi ils ne pourraient les travailler. On se contente alors, excepté pendant les fortes chaleurs, de distiller jusqu'à ce que le brai ait pris la consistance molle du mastic, ce qui permet de le transporter en vrac.

Quand on exploite des *goudrons* riches en huiles, on fait trois fractionnements.

On chauffe d'abord jusqu'à 150° et l'on fait passer les huiles pesant 25° à 26° à l'aréomètre Baumé. On pousse ensuite à 200° et l'on obtient les huiles qui pèsent en moyenne 150; enfin on dépasse cette température et l'on pousse jusqu'à 300° ou à 350°. On reçoit alors les huiles qui donnent 5° à l'aréomètre. Ces dernières sont employées à la conservation des bois et renferment de fortes proportions d'anthracène et de naphtaline.

Cette distillation fractionnée doit être faite avec le plus grand soin, et les produits qu'elle donne ont besoin d'être rectifiés. C'est ainsi que les deux tiers des essences obtenues par un chauffage qui ne doit pas dépasser 150° sont soumis à une rectification dans des appareils spéciaux. On emploie le plus généralement des alambics qui peuvent contenir 300 à 400 litres, et que l'on chauffe soit au moyen d'un courant de vapeur, soit dans un bain d'huile de palme. Les produits obtenus sont : de 30° à 70°, des hydrures d'amyle, d'hexyle, etc.; de 70° à 110°, de la benzine et du toluène, employés dans la fabrication des couleurs; de 140° à 127°, de la benzine nº 1 pour le dégraissage, de 127° à 140°, de la benzine nº 2 qui est plus lourde que la précédente et constitue pour le dégraissage un produit de seconde qualité.

Les produits qui passent entre 140° et 150° sont généralement réunis aux essences de deuxième fractionnement.

Quand on traite ces dernières, on commence généralement par élever la température jusqu'à 120° sans rien recueillir; toutefois, il n'en coûte pas plus de recevoir les quelques produits qui auraient échappé à la première distillation et de les joindre aux essences de premier fractionnement. Tous les produits qui passent entre 120° et 190° sont réunis et doivent subir un traitement chimique. Ce qui passe entre 190° et 200° est réuni aux résidus goudronneux. Les portions qui ont été recueillies entre 120° et 190° sont soumises à une seconde distillation faite dans un appareil spécial et conduite avec le plus grand soin. Cette opération donne trois sortes de benzines, qui passent : la première sorte entre 120° et 127°, la seconde entre 127° et 140°, la troisième, entre 140° et 150°; le résidu est réuni aux huiles lourdes de *goudron*.

Quand on dépasse la température de 200° et qu'on pousse jusqu'à 220°, on distille les huiles lourdes qui donnent l'aniline, les phénols et la naphtaline. En poussant la température jusqu'au rouge ou à peu près, on obtient la para-naphtaline, le chrysène, l'anthracène et la paraffine.

Les huiles de *goudron* sont d'ailleurs d'une composition très-complexe, et, indépendamment des composés que nous venons d'énumérer, elles renferment de la phénylamine, de la piccoline, de la collidine et autres alcaloïdes dont on tire plus ou moins de profit dans l'industrie tinctoriale. Des analyses relativement récentes des huiles de *goudron* ont conduit à la découverte d'une série de composés, parmi lesquels nous citerons : la cespitine, huile incolore, soluble dans l'eau et dont le point d'ébullition est à 95°; la coridine $C^{10}H^{16}Az$, huile incolore dont la densité est 0,974 et qui bout à 211° et ne se solidifie pas à 17°; cette huile dégage une odeur de cuir, se dissout peu dans l'eau, mais en toutes proportions dans l'alcool et l'éther. Citons encore la cryptidine $C^{11}H^{11}Az$, composé liquide qui s'extrait des huiles les plus lourdes et qui bout vers 274°.

Lorsqu'on eut reconnu la richesse des *goudrons* en composés jusqu'alors ignorés et qu'on se fut rendu compte des services qu'on en pouvait tirer, on craignit que les usines à gaz ne fussent point suffisantes en présence des exigences du commerce. On se mit donc, comme nous l'avons dit plus haut, à fabriquer le *goudron* en vue d'exploiter les produits qu'il renferme. Les usines établies donnèrent un *goudron* beaucoup plus riche en huiles légères et lourdes que celui qu'expédiaient les usines à gaz. Les appareils distillatoires étaient d'ailleurs assez simples et naturellement combinés en vue de diminuer la production du gaz et d'augmenter celle des huiles, qu'on se réservait de travailler ultérieurement. La grande différence entre le traitement de la houille en vue de la production du gaz et celui qu'elle subit dans les usines où l'on fabrique le *goudron* consiste dans le mode de chauffage. Tandis que dans les usines à gaz on porte assez vivement les cornues au rouge, dans les usines à *goudron* on les chauffe lentement et à une température plus basse. De plus, les premières re-